



Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations**Vingt-cinquième réunion**

Genève, 20-22 septembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**Ordre du jour provisoire annoté**

La réunion du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir de 9 h 30 le mercredi 20 septembre 2023.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.
2. Enseignements à retenir du cycle des recensements de 2020.
3. Recensements prévus prochainement dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
4. Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements pour le cycle de 2030 :
 - a) Préparation et planification des interventions en cas d'urgence ;
 - b) Évaluation et gestion de la qualité ;
 - c) Méthodes de dénombrement ;
 - d) Technologie ;
 - e) Concepts en matière de population et définitions connexes ;
 - f) Caractéristiques économiques ;
 - g) Migration et mobilité (nationale et internationale) ;
 - h) Caractéristiques du ménage et de la famille ;
 - i) Sexe et genre ;
 - j) Thèmes relatifs au logement ;
 - k) Informations géospatiales et statistiques sur de petites zones servant aux recensements ;
 - l) Diffusion de données de recensement ventilées ;
 - m) Communication et information.



5. L'avenir des statistiques démographiques.
6. Questions diverses.

II. Annotations

La réunion est organisée conformément au projet de programme de travail du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2023¹, que la Conférence des statisticiens européens (CSE) a adopté comme indiqué dans son rapport de 2022².

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

En coopération avec ses partenaires, la CEE organise des réunions périodiques du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations. Les objectifs de ces réunions sont les suivants : faciliter l'échange de données d'expérience entre les pays ; développer les connaissances sur divers aspects de la planification et du déroulement des recensements de la population et des habitations ; promouvoir l'élaboration et l'application des recommandations de la CSE pour les recensements de la population et des habitations. Les pays sont ainsi mieux à même de préparer et de réaliser de tels recensements nationaux et de produire des données comparables au niveau international. L'un des principaux objectifs de la réunion de 2023 est de faire participer les experts à l'élaboration des recommandations de la CSE pour le cycle de recensements de 2030.

2. Enseignements à retenir du cycle des recensements de 2020

Une grande majorité de pays de la région de la CEE ont maintenant terminé leurs recensements pour le cycle de 2020. Chaque recensement donne lieu à des enseignements : on détermine ce qui s'est bien passé, ce qui aurait pu être mieux fait, et ce qui pourrait être fait différemment à l'avenir. À la séance consacrée à ce point de l'ordre de jour, les pays seront invités à faire part de toutes sortes d'enseignements tirés sur n'importe quel aspect de la planification et de la conduite du recensement et de la participation à celui-ci, ou de résultats clés issus des données de recensement, dans la mesure où ils peuvent offrir à la communauté internationale des idées susceptibles de servir à façonner les futurs recensements. La priorité sera donnée aux pays dont les recensements ont eu lieu depuis la réunion de 2022.

3. Recensements prévus prochainement dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Un très petit nombre de pays n'auront pas encore effectué leur recensement au moment de la réunion du Groupe d'experts. Ces pays seront invités à communiquer des informations sur leur planification finale et leurs attentes, y compris la manière dont les résultats des études pilotes ont influencé les plans. Ils sont en particulier encouragés à informer la communauté internationale de toute approche innovante qu'ils prévoient d'utiliser dans leurs prochains recensements.

¹ ECE/CES/2022/16/Add.1, disponible à l'adresse https://unece.org/sites/default/files/2022-06/ECE_CES_2022_16_Add.1-2238117E.pdf.

² ECE/CES/103, *Rapport de la soixante-dixième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens*, par. 53, disponible à l'adresse <https://unece.org/sites/default/files/2022-11/G2246236.pdf>.

4. Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements pour le cycle de 2030

Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) a créé 13 groupes de travail thématiques chargés de réviser et d'actualiser les recommandations de la CSE pour les recensements de la population et des logements, afin d'en établir une nouvelle édition en 2025 pour orienter le cycle de 2030. Actifs depuis la fin de 2022, ces groupes de travail ont d'abord élaboré un questionnaire complet à l'intention de tous les pays membres afin de cerner ce qui avait été fait et les pratiques qui avaient été adoptées dans la région lors du cycle de 2020. Plus de 150 experts participent à ces groupes. À la séance consacrée à ce point de l'ordre du jour, chaque groupe de travail présentera ses réflexions et ses idées et profitera de l'occasion pour inviter la communauté d'experts à faire part des siennes.

Les groupes de travail consacrés à chacun des thèmes ci-après interviendront pendant la séance. Les contributions de pays et d'organisations internationales sur ces sujets sont également les bienvenues, surtout si elles sont de nature à éclairer les réflexions des groupes de travail :

- a) Préparation et planification des interventions en cas d'urgence
- b) Évaluation et gestion de la qualité ;
- c) Méthodes de dénombrement ;
- d) Technologie ;
- e) Concepts en matière de population et définitions connexes ;
- f) Caractéristiques économiques ;
- g) Migration et mobilité (nationale et internationale) ;
- h) Caractéristiques du ménage et de la famille ;
- i) Sexe et genre ;
- j) Thèmes relatifs au logement ;
- k) Informations géospatiales et statistiques sur de petites zones servant aux recensements ;
- l) Diffusion de données de recensement ventilées ;
- m) Communication et information.

5. L'avenir des statistiques démographiques

Alors que le processus cyclique de révision et de mise à jour des recommandations pour le cycle de 2030 se poursuit, certains commentateurs portent un regard très différent sur l'avenir : ils s'interrogent sur la finalité des recensements et les besoins auxquels ceux-ci répondent et se demandent si les recensements constituent vraiment le meilleur modèle pour satisfaire ces besoins. Parce que le dénombrement direct cède de plus la place à l'utilisation de registres et de sources administratives, et qu'on assiste à une redistribution des priorités des utilisateurs entre diverses dimensions de la qualité telles que l'actualité, l'exactitude et la pertinence des données, certains pensent que les statistiques sur la population et les migrations finiront par être produites dans des systèmes intégrés permanents sans qu'il soit nécessaire d'effectuer un recensement ou de disposer d'informations issues d'un processus analogue. Des experts influents débattront de cette question pendant la séance consacrée à ce point de l'ordre du jour. Les contributions individuelles seront également les bienvenues et les personnes souhaitant participer au débat sont invitées à faire part de leur intérêt.

6. Questions diverses

Les participants pourront examiner des questions additionnelles relatives aux recensements, proposées par le secrétariat ou par des participants.
